



GRAISSESSAC





SOMMAIRE

Page 2	Sommaire
Page 3	Editorial du maire
page 4	Le point sur les finances
Page 5	Principales délibérations
Page 6 à 8	Travaux 2022
Page 9 à 11	Vie municipale
Page 12-13	L'état civil
Page 14 à 17	Informations diverses
Page 18 à 19	Les associations

EDITORIAL du Maire

Après 2022, saluons 2023, que cette année qui démarre dans la morosité, le souci de l'avenir vous accompagne pour une vie meilleure sur notre territoire rural accueillant. En 2022, j'ai eu enfin l'occasion d'échanger plusieurs fois avec vous lors des inaugurations de la rue Jean Jaurès, des travaux de écoles, lors des réunions publiques pour l'extinction nocturne, pour le point annuel des projets municipaux et bien sûr avec les aînés pour leur repas festif.

Les rencontres permettent toujours de l'information réciproque, des explications complémentaires qui enrichissent nos relations

J'ai envie toutefois de revenir sur quelques points qui feront le lien avec 2023.

La première tranche de la réhabilitation du cimetière a été un investissement financier et un engagement des personnels communaux tant techniques qu'administratifs, qui permet, aujourd'hui, un espace aéré libérant des emplacements pour l'avenir et vous avez su nous témoigner de votre satisfaction.

La fin des procédures est prévue à partir du 22 mai 2023 pour aboutir à un espace rénové plus fonctionnel.

L'obtention du permis de construire le 02 Novembre 2022 pour réaliser l'atelier communal à Sainte Barbe est une étape vers la redéfinition du rôle de l'espace boulodrome.

Les réflexions avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles et Grand Orb quant aux destinations à privilégier pour la résidence Castan se fixent sur un espace restaurant couvrant les anciennes cuisines et salle du café et des espaces de travail équipés de la fibre au niveau de la remise.

Les étages dévolus à des appartements nécessitent de trouver un mode de fonctionnement. Ce projet conséquent doit faire l'objet d'une étude de faisabilité pour laquelle le ministère de la cohésion des territoires pourrait nous accompagner.

Et nous devons aussi pour continuer l'objectif des économies d'énergie, investir dans l'isolation thermique du bâtiment Mairie écoles, et dans des lampadaires led pour l'éclairage public.

Voilà le programme largement ébauché.

Je voudrais dire toutefois que je déplore de ne pouvoir mettre en place un conseil des jeunes faute de candidats, pourtant leur donner la parole, écouter leurs propositions aurait permis qu'ils deviennent acteurs du village. Peut-être plus tard.....

Allez « le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu mais dans les choses les plus simples de la vie »

C'est ainsi que le philosophe Confucius nous invite à
apprécier la vie de chaque jour aussi, au nom de
l'équipe municipale, je vais dire : profitez de tous
les petits bonheurs quotidiens de 20 23
Le Maire 



LE POINT SUR LES FINANCES :

L'année 2022, avec son inquiétante inflation et ses restrictions budgétaires a fait l'objet d'une gestion communale vigilante quant aux dépenses nécessaires et aux recettes à percevoir.

Les dépenses électriques notamment ont été abaissées drastiquement sur tous les bâtiments et éclairages publics communaux.

Pour preuve la consommation des bâtiments publics a été diminuée de 21.4% par rapport à 2021 et la consommation de l'éclairage public de 30.10% en raison de la mise en place de la diminution des temps d'éclairage.

Le budget de fonctionnement a été prévu en augmentation de 7.6% pour l'année 2022 en équilibre avec les recettes prévues pour 2022

En raison des économies réalisées sur différents postes, les dépenses ne sont en augmentation que de 1.4 % par rapport à 2021

Le budget d'investissement qui permet les travaux d'aménagement de la commune a été voté en 2022 en augmentation de 10.6% en équilibre avec les recettes prévisibles.

Dans l'attente du versement des subventions accordées par l'Etat, la Région, le Département et la communauté des communes l'autofinancement communal a permis de mener à bien les projets.

Pour ce faire nous avons veillé à l'encours de trésorerie pour assurer une bonne gestion car nos dépenses d'investissement de 2022 sont supérieures de 45.7% à celles de 2021 signifiant ainsi les améliorations faites pour notre village.

• Liste des investissements réalisés en 2022 :

- Réalisation des trottoirs de la rue Jean Jaurès avec enfouissement des réseaux
- Aménagement moderne de la cour des écoles
- Aménagement moderne de la cour des festivités
- Mise en place des cache conteneurs
- Mise en place des WC automatiques place Gambetta avec aménagement d'un lieu couvert
- Mise en place des WC automatiques plateau Saint Barbe
- Relevage de tombes au cimetière et création de l'ossuaire
- Rénovation énergétique du Presbytère
- Reprise de l'escalier de la mairie
- Plantation de 40 arbres en dotation du département.

• Liste des investissements à venir :

- Etude et réalisation du parking en face de l'école
- Création d'un garage et d'un atelier communal sur le plateau sainte barbe
- Equipement en LED d'une cinquantaine de points d'éclairage public
- Sécurisation du bâtiment communal du Bescaume en vue de sa vente
- Etude pour réhabilitation totale de la résidence Castan
- Aboutissement de la restructuration du cimetière
- Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments communaux

les principales délibérations 2022 du Conseil :

Séance du 20 Janvier 2022

- demandes de subventions pour l'atelier communal et Le Bescaume
- Délibérations de gestion comptable et administrative
- tarifs des gîtes communaux.
- Opération 8000 arbres pour l'hérault 2022
- Procédure d'inscription de sépultures sans titres au patrimoine communal

Séance du 24 Mars 2022

- Approbation des comptes administratifs et de gestion 2021
- Vote des budgets de fonctionnement et d'investissement.2022
- Vote des taux d'imposition.
- Renouvellement transfert compétence investissement éclairage public à Hérault Énergies
- Renouvellement actions Bourse au permis de conduire et emplois saisonniers
- vente à l'amiable habitation « Nid Douillet ».

Séance du 21 avril 2022

- Participation voyage scolaire
- -Dotation aux associations
- Demande de subventions au Département pour les toilettes automatiques place Gambetta

Séance du 19 mai 2022

- Expérimentation extinction nocturne à partir du 1er juin
- Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour les WC publics Sainte barbe
- Adoption nouvelle nomenclature budgétaire M57

Séance du 8 septembre

- Achat et vente terrains (Fondation du protestantisme et Pierre Groussard)
- convention d'adhésion à la mission pour la prévention des risques professionnels

Séance du 27 octobre

- délibération extinction nocturne définitive
- Attribution de subventions aux associations

Séance du 8 Décembre

- Approbation du rapport définitif de la CLECT du 24 novembre 2022
- Délibération quart des investissements
 - Tableau des effectifs et attribution prime de fin d'année.

Travaux réalisés en 2022 :

Travaux de réfection, et d'embellissement du carré militaire ainsi que du bâti pour le serrement de main réalisés par les employés du service technique de la commune



Travaux de rénovation de la cour de l'école, du préau et de la cour des festivités.

Coût du projet : 77154 € HT

Subventions : 61200 € : 30600 € du Conseil Départemental / 30600 € de l'Etat

Reste à charge à la commune : 15954 € HT



Travaux de réhabilitation de la rue Jean Jaurès : enfouissement du réseau, réfection de la chaussée et des trottoirs



Vue de la rue pendant les travaux



Vue de la rue à la fin des travaux

Mise en place des cache-conteneurs :



d'autres installations suivront

Les wc :

Coût du projet : 84392€ HT

Subventions : 40 000 € du Département / 10 000 € de la Région

Reste à charge à la commune : 34392 € dont 20 000 € en budget participatif



La vie municipale

Les événements festifs
Pêle-mêle de photos

Exposition Arts plastiques au café Mounis au 1er août



Marché nocturne du 5 Août



Inauguration de la cour de l'école en septembre



Balade nocturne du 7 octobre de DJAGA



Repas des Aînés le 15 octobre autour du centenaire de la commune Paul Bouisset



Mine Simon : arrivée de l'itinéraire patrimonial au local de la machine à vapeur



Etat civil 2022

Mariages	Félicitations, ils se sont dit oui
	Mélanie Belles et Thibault Vola le 25 juin Anne Pratali et Philippe Gaubert le 2 juillet Marie France Salacroup et Sebastien Postal le 9 juillet
Naissances	Bienvenue
	*Dylan Vanel Kiepe né le 5 mars de Vanel Mathieu et Kiepe Amélie *Ewen Fouquet Bouhitem né le 23 mars de Fouquet Stephen et Bouhitem Camille *Lily Perrone née le 19 mai de Perrone Kevin et Cochard Mylène *Yael Carriol né le 23 mai 2022 de Carriol Morgane *Achille Cambon né le 29 août de Cambon Arnaud et Bono Audrey *Eléonore Cock née le 22 septembre de Cock François et Reiniche Julie
Décès	Ils nous ont quittés
	Corinne Pierron le 5 janvier Bernard Seret le 5 janvier Ramon Martinez le 20 janvier Francine Pierron épouse Once le 26 février Manuel Centeno le 27 janvier Arlette Béziat épouse Wierzbicki le 17 avril David Bonano le 8 mai Robert Crouzet le 27 juillet Marie Claude Frontin le 29 juillet Yolande Baldini le 03 août Michel Bousquet le 16 août Henri Fabre le 18 août François Czarneski le 23 août Idolin Moimba le 17 septembre Jean Once le 26 septembre Alain Bippus le 07 décembre Daniel Pawlaczyk le 23 décembre

Transcriptions à l'état civil	Décès hors commune
	Jean Combes le 01 janvier à Nîmes Henry Segui le 5 janvier à Moissac Antonio Silva le 7 janvier à Esperaza Jean Odonetto le 13 janvier à Béziers Andrée Blayac épouse Parramon le 11 janvier à St Etienne Estréchoux Gisèle Kolat épouse Morel le 15 février à Béziers Yvette Théron épouse Théron le 17 Février à Bédarieux Joséphine Lopez épouse Bessoles le 8 février à Béziers Denis Juarez le 7 avril à Lille Marguerite Bergauer le 8 avril à Marseille Georgette Ferrera épouse Romero le 7 mai à Draguignan Violette Gil épouse Guiraud le 5 mai à Saint Gely du fesc Eliette Tomas épouse Dejean le 8 mai à Saint Georges de luzençon Jean Kelly le 30 mai à Paris Thierry Moreno le 2 juin à Béziers Josette Cerni épouse Pitiot le 1er juin à Lamalou les bains Antoinette Santiago épouse Cauret le 3 juillet à Vias André Gaumet le 15 juillet à Alès Florentine Toyos épouse Martin le 28 juillet à Béziers Elisabeth Fernandez épouse Duval le 23 Août à Mont-saint-martin Vincent Monzo le 29 août à Port au prince (Haïti) Louis Lemmi le 14 septembre à Béziers Anne marie Grenier épouse Habert le 17 novembre au Pecq Jean-Louis Vidal le 27 octobre à Saint jean Jean Sanz le 19 Novembre à Venasque Jean Sourdon le 25 Novembre à Cavaillon Michele Cosma épouse Vedel le 5 décembre à Deaux

C'est Sophie qui assure l'état civil où sont consignés tous les actes des graissessacois, même si la naissance d'Augustin l'a tenue un peu éloignée des grands registres rouges

Le Cimetière :

Depuis 2019 la commune a engagé la réhabilitation du cimetière pour procéder à la reprise des sépultures abandonnées. Une première phase a abouti, après toutes les étapes réglementaires, au relevage cet automne d'une cinquantaine de tombes qui étaient des concessions trentenaires non renouvelées ou sans titre de concession. Le résultat est un meilleur accès au travers des carrés 2 et 3 et de potentielles places créées dans ces secteurs.

2023 sera l'aboutissement de la procédure :

le 22 Mai 2023 l'entreprise mandatée procèdera à un constat général qui permettra d'entrer au régime du terrain commun toutes les tombes perpétuelles qui ne sont plus entretenues.

Ainsi dans le deuxième semestre 2023, selon les financements nécessaires, nous pourrons procéder au relevage des tombes inventoriées et à la mise à disposition de chapelles à rénover.

Gageons qu'à Toussaint 2023 les travaux auront permis de redonner de l'espace et des disponibilités dans notre vieux cimetière.

Quelques services

*** La Bibliothèque**

Prêt de livres gratuit au rez-de-chaussée de la mairie :

le lundi de 14h à 16h et le mercredi de 10h à 12h

- tous les lundis de 16h30 à 17h30, les enfants de la garderie sont invités à venir choisir une histoire qui est racontée par Renée

Accès permanent à la boîte à livres rue Gambetta

***Présence verte**

service d'aide à domicile et solutions de téléassistance

Tél. 04 67 57 07 90

Email : m.andre@presenceverteservices.fr

Agence locale 2 bis, place de la République // 34700 Lodève

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

***Mission locale d'insertion (MLI)**

La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes 16 - 25 ans. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé.

mission-locale-insertion@wanadoo.fr

Permanence : 1 jeudi par mois

Tél. 04 67 95 17 05

31 bis, rue Saint Alexandre // 34600 Bédarieux

***Familles Rurales**

Accès au droit : RSA, aide au logement, MDPH, retraite et toute situation administrative bloquée nécessitant un courrier spécifique. Accompagnement dans les démarches numériques (AMELI, CAF, banque, mail ...)

fd.herault@famillesrurales.org

Permanence à Graissessac : 1 vendredi par mois de 9h à 12h : uniquement sur rdv

Tel : 04.67.79.35.93

***France Services**

Pour toutes vos démarches administratives concernant la famille, la santé, la retraite, le droit, les impôts, le logement, l'accompagnement au numérique, vous trouverez un guichet unique labellisé France Services à : La poste, 34 rue de Castres 34610 Saint-Gervais-sur-Mare (tous les jours) [rendez-vous : 04 67 97 64 94](tel:0467976494)

Permanence 1 fois par mois à la mairie de St-Etienne-Estréchoux. Vous pouvez prendre rendez- vous au [07 86 16 43 75](tel:0786164375) ou par email : fs@languedoc.msa.fr

*** Gendarmerie** : le mardi de 8h à 12h Bureau ouvert à la brigade de Saint Gervais sur mare : dépôt de plainte, signalement, renseignements sur les missions de la gendarmerie.

*Autres numéros utiles :

Centre de santé- soins à domicile : 04 67 23 34 55

Infirmière Centre médical : 04 67 23 34 60 week-end 06 15 77 20 19

Pharmacie place Gambetta : 04 67 23 99 10

Espace école

A la veille de la rentrée scolaire, le maire et les élus municipaux, ainsi que le personnel communal en charge de l'école, ont rencontré le corps enseignant du RPI à l'école de Graissessac. Lors d'un petit-déjeuner convivial organisé à cette occasion, un petit tour d'horizon est établi sur les différents travaux réalisés durant l'été dans l'établissement. Un total de 58 élèves est inscrit, ce qui représente un effectif en hausse ; il était de 48 élèves l'année scolaire précédente. Les trois sections de la classe maternelle avec Mr Fettes, directeur de l'école de Graissessac, comptent 21 élèves. Madame Kouider est l'enseignante du cycle 2 avec 9 CP et 8 CE1 soit 17 élèves.

Mme Viala dirige l'école de Camplong avec 7 élèves en CE2 6 élèves en CM1 et 7 en CM2 pour un total de 20 écoliers. Une auxiliaire de vie scolaire complète l'équipe pédagogique.

La restauration scolaire est assurée par un nouveau prestataire API de Gigean et la commune a choisi pour trois ans d'expérimenter une grille tarifaire sociale pour que chaque enfant puisse bénéficier d'au moins un repas équilibré par jour, un service de garderie réservé aux enfants dont les parents travaillent est également en place sur la commune.

C'est dire combien Graissessac prend soin de l'école ; et même une journée festive s'y est déroulée le jeudi 15 décembre avec la visite du père Noël, la distribution de cadeaux et le partage d'un goûter gourmand offert par la municipalité.



Le Musée Graissessac Autrefois

Le musée est ouvert, en juillet et août, le jeudi et le samedi matin de 10h à 12h. Pour les groupes, l'association propose également, toute l'année, sur rendez-vous, des visites guidées qui comprennent le musée et la mine Simon.

Contact : dpetdc@gmail.com

Les randonnées

Les départs se font sur le plateau Sainte Barbe les lundis et jeudis à 13h30. Les informations des randonnées sont mentionnées sur le site internet du village et sur le panneau lumineux.

Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV)
Le pays peut vous accompagner pour la rénovation de votre habitat.
Plusieurs aides techniques ou financières sont possibles
mais attention :

Ne pas démarrer les travaux avant d'avoir l'accord de subvention.
Vigilance ! Aucun démarchage lié à ces dispositifs

Opérations Façades - Colorons le Pays

Vous avez un projet de ravalement de façade ?

En complément de la politique de l'Habitat le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans une opération façade depuis 2008. La communauté de communes Grand Orb participe au financement des travaux ainsi que le conseil départemental de l'Hérault et la région Occitanie . Le périmètre d'intervention est consultable en mairie

Pour être éligibles les immeubles doivent :

- Etre dans le périmètre
- Avoir une ou des façades visibles de l'espace public
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels et respecter le cahier des charges de l'opération

Cette subvention est cumulable avec les subvention Anah, et Fondation du Patrimoine. Les propriétaires éligibles aux aides Anah peuvent bénéficier d'une majoration de subvention.

Contact : 04 67 38 11 10

Habiter au Pays

Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ?

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles porte une politique de l'habitat depuis 2007. Un Programme d'Intérêt Général est en cours et permet d'aider les propriétaires occupants (sous condition de ressources) et les propriétaires bailleurs à améliorer leur logement.

Les 4 axes d'intervention de ce programme sont :

- Lutter contre la précarité énergétique
- Lutter contre le logement indigne
- Adapter le logement aux personnes en perte d'autonomie
- Développer le logement locatif

Cette subvention est cumulable avec les subvention dans le cadre de « Colorons le Pays », de la Fondation du Patrimoine.

Contact : 04 67 38 11 10

- **Guichet Rénov'Occitanie**

Le Guichet Rénov Occitanie accompagne les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique de logement. Ce conseil ,neutre gratuit et indépendant peut être dispensé par téléphone ou sur rendez .

Pour contacter le guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- **Par internet** <https://www.payshlv.com/contacter-le-conseiller-en-renovation-energetique>
- **Par email :** conseiller.renov@payshlv.com ou eie@payshlv.com
- Pour rencontrer le conseiller 1 rue de la république Bédarieux **Contact : 04 67 38 11 10**

Accueil sans RDV : les lundis de 9h à 12h

Accueil sur RDV : les mercredis et vendredis de 14h à 18h

Pour un "bien-vivre" ensemble, harmonieux

Pour le bien-être de chacun et le respect de tous, respectons ces quelques règles de base pour une vie collective apaisée

Jardins et espaces privés

- **Débroussaillage, entretien.**

chacun est tenu d'entretenir son terrain afin d'éviter toute gêne pour ses voisins et tout départ éventuel de feu

- **Taille des haies**

Les haies en bordure de voie publique ne doivent pas dépasser sur le trottoir essentiellement réservé au passage des piétons.

- **Entretien des trottoirs : feuilles mortes, herbes folles.**

Chacun est tenu de débayer les feuilles mortes (Ne parlons pas de la neige !) ou autres débris devant sa maison afin de faciliter le passage des piétons et d'éviter ainsi chutes ou glissades intempestives.

Animaux domestiques

- **Chiens solitaires**

Evitez de laisser vos chiens seuls ou apprenez-leur à n'aboyer qu'en cas de danger. Un chien qui aboie à longueur de journée parce qu'il est seul est cause de nuisances sonores pour les voisins.

- **Déjections canines.**

Si vous promenez votre chien sur les trottoirs, sous les couverts ou les différentes zones engazonnées du village, n'oubliez pas de vous munir d'un petit sac pour ramasser ses éventuelles déjections. **Des appareils distributeurs de sacs de déjection sont à votre disposition dans le village.**

Travaux sur les propriétés bâties

- Toute modification de façade doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Sécurité routière ... Roulons Zen !

- **Lors de la Traversée du village « levons le pied » respectons le code de la route : les ronds-points se prennent à droite, les sens interdits sont strictement interdits !!**

Les décharges sauvages

Toute accumulation d'ordures dans un endroit non prévu à cet effet est une décharge ou un dépôt sauvage. Le dépôt sauvage va d'une bouteille vide jetée délibérément au bord de la route, en passant par le tas de déchets divers menant sa vie discrètement au coin d'un bois, respectons notre nature !

NOTER : Pour conserver un cadre de vie agréable, Il est rappelé que les déchets doivent être déposés dans et non à côté des containers de collecte des ordures. Les gros cartons doivent être déposés en déchetterie

La mairie met en place, le troisième mardi de chaque mois, sur demande, un ramassage individuel des gros encombrants. Ce Service, non obligatoire, est rendu à titre gracieux.

L'inscription à ce service doit être faite en mairie en précisant la nature des objets à enlever

Calendrier des associations 2023

Dates	Thèmes des animations	Associations	Lieux
22 janvier	Loto	Écoles	Salle du peuple
03 février	Assemblée générale	Des pierres et du charbon	Salle Jean Moulin
04 février	Concours triplette	OPC	Plateau sainte barbe
05 février	Loto	Gaule minière	Salle du peuple
18 février	Assemblée générale	Comité des fêtes	Salle Jean Moulin
25 février	Assemblée générale	Foyer Ste Barbe	Salle du peuple
11 mars	Printemps des poètes	Masc 34	Café Mounis
29 avril	Concours pétanque	OPC	Plateau sainte barbe
07 mai	Triplette senior	OPC	Plateau sainte barbe
08 mai	Dépôt de gerbe + repas	Anciens combattants	Salle Jean Moulin
13 mai	Randonnée de printemps	DJAGA	Salle Jean Moulin
10 juin	Concours pétanque	OPC	Plateau sainte barbe
08 juillet	Challenge Saez/Jalabert + repas	OPC	Plateau sainte barbe
12 juillet	Repas retrouvailles	DJAGA	Salle Jean Moulin
14 juillet	Repas des chasseurs	Diane AICA	Plateau sainte barbe
05 août	Repas des chasseurs	Diane AICA	Plateau sainte barbe
12 août	Challenge Germes/Callegari + repas	OPC	Plateau sainte barbe
19 août	Dépôt de gerbe + repas	Anciens combattants	Salle Jean Moulin
26 août	Course vélos	Bedarieux vélo	Col du Layrac
Septembre	Fête des associations	Le chevalet + diane	
06 octobre	Balade nocturne + repas	DJAGA	Salle Jean Moulin
11 novembre	Dépôt de gerbe	Anciens combattants	Salle Jean Moulin

Repas de la chasse



installation de l'association Masc 34



Loto du comité des fêtes





*L'équipe municipale et les agents municipaux
vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2023 !!*